

Réf: Dossier 182849

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLUESKYPLUS CONSTRUCTION SARL » en abrégé « BSP CONSRUTION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8eme TRANCHE, Lot 131, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLUESKYPLUS CONSTRUCTION
SARL » en abrégé « BSP CONSRUTION »

Objet : BATIMENTS

ROUTES

BARRAGES

RENOVATIONS

INFASTRUCTURES

SUPERSTRUCURES

BTP

RESEAU INFORMATIQUE

ELECTRICITE ET PLOMBERIE BTP

COMMERCE GENERAL

DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8eme TRANCHE, Lot 131, Ilot 9

Dirigeant(s) M KARAKUS SUKRU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01327 du 07/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10337/GTCA/RC/2023 du 07/02/2023

